

# SOMMET DE L'ELEVAGE 2023

**3, 4, 5 et 6 octobre 2023**

**CERTIFICAT SANITAIRE OVINS CAPRINS**

**(Nouvelle version du 12.9.2023)**

Après signature du vétérinaire sanitaire dans les dix jours précédant la date d'ouverture du concours (soit à partir du 21/09/2023), **ce certificat accompagné du bordereau d'analyse PCR pour la FCO est à remettre par l'exposant au vétérinaire sanitaire du Concours lors de l'entrée des animaux dans l'enceinte du Concours**

Je soussigné..... Vétérinaire sanitaire à .....

Certifie que les.....animaux de l'espèce ovine/caprine dont les signalements sont mentionnés au verso (*nombre d'animaux en toute lettres*)

que M..... demeurant à .....

département..... m'a présenté comme faisant partie de son exploitation :

## 1 - Proviennent d'une exploitation

N° d'exploitation | | | | | | | | |

Dont le cheptel :

- Est indemne depuis au moins 30 jours de toute maladie contagieuse de l'espèce
- Est reconnu officiellement indemne de brucellose par la DDPP
- Ne fait pas l'objet de mesures réglementaires de blocage

## 2 - Remplissent eux-mêmes les conditions suivantes :

- Sont identifiés individuellement selon l'identification officielle
- Ne présentent aucun signe de maladie et sont exempts de parasites (mélophages, gale)

### c. En ce qui concerne la FCO

Les éleveurs s'engagent à suivre le protocole suivant :

- **1ère désinsectisation des animaux** inscrits au Sommet de l'Elevage par l'application d'un produit désinsectisant de type Pour-On avant vendredi 15 septembre 2023
- **7 jours plus tard**, les éleveurs devront faire réaliser **une prise de sang** en demandant un **dépistage PCR de la FCO**. Les numéros des animaux devront apparaître sur le bordereau d'analyse du laboratoire. Le vétérinaire de l'élevage est l'interlocuteur naturel mais certaines OS ou OP peuvent faire le choix d'accompagner les éleveurs.
- Dans tous les cas, une désinsectisation sera réalisée à l'arrivée, par le Sommet de l'Elevage, lundi 2 octobre.
- Les élevages ayant eu un cas de FCO confirmé au-delà du 1er juillet 2023 ne pourront pas participer au Sommet de l'Elevage.

## Informations complémentaires :

- Les dispositions précisées sur ce certificat respectent, d'une part la législation vigueur, et d'autre part, les exigences complémentaires demandées par l'organisateur. Un point nouvellement exigible compte tenu de l'évolution de la législation est immédiatement applicable, même si celui-ci n'est pas contractualisé sur ce certificat.
- L'organisateur, sur proposition d'une cellule de crise, peut prendre toute décision pour gérer la participation des éleveurs au Sommet de l'Elevage en lien à des crises sanitaires. Il se réserve aussi la possibilité de bloquer la présentation d'animaux si la cellule de crise identifie un risque sanitaire non compatible avec leur participation.

## SIGNALEMENT DES ANIMAUX

Nom	Sexe	Vaccination FCO Valide	N° IDENTIFICATION (figurant sur la boucle)	
			Indicatif de marquage (6chiffres)	N° d'ordre (5 chiffres)
		<b>Oui - Non</b>	_ _ _ _ _   _ _	_ _ _ _ _
		<b>Oui - Non</b>	_ _ _ _ _   _ _	_ _ _ _ _
		<b>Oui - Non</b>	_ _ _ _ _   _ _	_ _ _ _ _
		<b>Oui - Non</b>	_ _ _ _ _   _ _	_ _ _ _ _
		<b>Oui - Non</b>	_ _ _ _ _   _ _	_ _ _ _ _
		<b>Oui - Non</b>	_ _ _ _ _   _ _	_ _ _ _ _
		<b>Oui - Non</b>	_ _ _ _ _   _ _	_ _ _ _ _
		<b>Oui - Non</b>	_ _ _ _ _   _ _	_ _ _ _ _
		<b>Oui - Non</b>	_ _ _ _ _   _ _	_ _ _ _ _
		<b>Oui - Non</b>	_ _ _ _ _   _ _	_ _ _ _ _
		<b>Oui - Non</b>	_ _ _ _ _   _ _	_ _ _ _ _
Fait à _____ le _____ Le Vétérinaire Sanitaire pour les points, 1 (points a, b et c), 2a, 2b et 2c + info validité vaccination FCO  (Signature-cachet)				
<b>NOM DU TRANSPORTEUR DES ANIMAUX</b> ..... <b>ADRESSE :</b> ..... Le transporteur soussigné, certifie que les animaux ont été chargés dans un véhicule préalablement nettoyé et désinfecté  Signature			<b>L'Éleveur</b> Atteste - avoir désinsectisé ses animaux minimum 7 jours avant le prélèvement PCR - exacts les renseignements fournis et s'engage à prévenir l'OS et l'organisateur en cas de problèmes sanitaires apparus après signature du présent certificat. Je m'engage à suivre le règlement intérieur mis à disposition à mon OS.  Signature	

## Note complémentaire au certificat sanitaire

### Important : note à l'attention des exposants

#### 1) Les contrôles à l'arrivée sont renforcés, nous vous demandons donc :

- De bien faire figurer sur le certificat tous les animaux susceptibles d'être présentés (animaux prévus et suppléants). Les animaux qui ne figureraient pas sur le certificat ne pourront être acceptés sur la manifestation
- De produire le résultat d'analyse PCR en FCO qui atteste que les animaux présents sont sains. Les numéros d'identification des animaux (figurant sur la boucle) devront apparaître sur le bordereau d'analyse du laboratoire.

**En l'absence de l'ensemble des documents demandés (certificat sanitaire + résultat d'analyse PCR mentionnant les numéros des animaux), les animaux seront refusés à l'entrée du Sommet de l'Élevage. Aucune dérogation ne sera accordée.**

#### 2) Mesures préventives.

Les représentants des Organismes de sélection font le choix de ne pas mettre en place de mesure spécifique obligatoire (sur le certificat sanitaire) par rapport à des pathologies non soumises à une prophylaxie obligatoire pour les animaux exposés au Sommet.

#### Les organisateurs attirent cependant l'attention des exposants sur :

- La responsabilité dont doit faire preuve chaque éleveur exposant pour n'amener à Cournon que des animaux issus d'un troupeau à priori indemne de tout parasite et de toute pathologie susceptible d'être transmise à partir de l'exposition de ses animaux dans l'enceinte du Sommet de l'Élevage.
- La nécessité de prendre systématiquement au retour en exploitation des mesures pour éviter toute contamination de l'élevage à savoir :
  - Traitements préventifs des animaux exposés à Cournon vis-à-vis de parasites et/ou de vecteurs de pathologies
  - **Maintien en quarantaine de ces animaux sur une période de 30 jours** avant de les remettre en contact avec les autres animaux du troupeau

**N'HESITEZ PAS A VOUS RENSEIGNER AUPRES DE VOTRE GDS**